



Sucession de voiture de mon fils décédé le 06/07/2016

Par **georges daniel**, le 12/06/2017 à 13:11

bonjour, mon fils etant decede le 06/07/2016 j'ai recuperer la voiture que je lui avait donne mais sans la carte grise (introuvable) sa voiture m'a ete rendue sans souci par sa compagne qui etait paccée avec lui
comment faire pour changer la carte grise pour vendre la voiture quels documents a fournir.
un grand merci pour vos reponses

Par **Visiteur**, le 12/06/2017 à 18:04

Bonjour,
Si la carte grise était à son nom, rendez vous en préfecture avec les dovulents de succession ou un certuficat d'hérédité.
Avec une déckaration sur l'honneur des héritiers pour remplacer la CG pui les formalités traditinelles, vous devriez vous en sortir...<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1480>